

HYGIENE EN VERRATERIE-GESTANTE

Les stades verraterie et gestante constituent des phases à risque par rapport à l'état sanitaire du troupeau de truies. Pour éviter la transmission de germes entre les animaux, il est essentiel de respecter une hygiène stricte et des bonnes pratiques lors des inséminations.

Propreté de la verraterie et de la gestante

- Un **protocole de nettoyage et désinfection** doit être réalisé **à chaque bande** en verraterie et au **minimum 1 à 2 fois par an en gestante** afin de maintenir ces locaux propres.
- Une **conduite en tout plein - tout vide** en verraterie permet le lavage de la salle sans présence d'animaux.
- Prévoir également un **nettoyage et une désinfection des couloirs après chaque transfert** de truies.
- **Retirer les refus** (aliments moisis dans l'auge ou sur le sol) car ils sont propices à la prolifération d'insectes et sont sources de contamination.
- Réduire si nécessaire l'humidité des sols de la salle grâce à une **ventilation et à un chauffage adapté**.
- **Racler les déjections au moins deux fois par jour** pour maintenir en permanence les aires de couchage sèches et propres en verraterie et apporter un asséchant si besoin.
- Si la gestante est sur paille, il convient d'**apporter suffisamment de litière et de la renouveler régulièrement** en fonction de son état de propreté et de celui des animaux.
- Aucune truie (ou groupe de truies) ne doit être logée même temporairement en dehors de la gestante ou de la maternité.



Raclage des sols avant les IA



Verraterie

Local IA et local de collecte

Le secteur truies doit disposer de :

- Un **local spécifique** pour conserver le matériel pour les IA, physiquement séparé des animaux et à proximité de la verraterie. Ce local IA permet de **ranger les sondes et les raccords à l'abri de la poussière**. Il doit être nettoyé et désinfecté régulièrement. La position du local IA devra tenir compte du respect de la marche en avant.
- Une **zone de collecte** spécifiquement aménagée et séparée de la verraterie, facile à nettoyer et à désinfecter dans les cas de prélèvement à la ferme. Les verrats peuvent transmettre aux truies certains germes présents au niveau du prépuce ou dans la semence. C'est pourquoi les verrats doivent être prélevés dans une zone de collecte dédiée. Le **nettoyage et la désinfection du local de collecte** doivent être réalisés après chaque journée de prélèvement dans l'idéal et **au minimum une fois par semaine**.



BIOSECURITE EXTERNE

Origine de la semence et gestion des verrats

- La **monte naturelle** constitue une pratique à risque sur le plan sanitaire car elle peut conduire à la transmission de germes provenant du verrat (flore préputiale banale, portage d'une maladie type Parvovirus, Leptospirose ou SDRP), de l'environnement (matière fécale) ou des truies précédemment saillies.
- Pour les **inséminations artificielles**, il faut se fournir en semences provenant d'un CIA (Centre d'Insémination Artificielle) agréé.

L'utilisation de verrat pour la **détection des chaleurs** nécessite également de prendre des précautions afin d'éviter qu'il ne contamine les truies lors des contacts de groin à groin :

- Utiliser uniquement des **verrats vaccinés et vermifugés**.
- **Éviter d'utiliser des mâles entiers provenant de l'engraissement** comme verrats souffleurs ou pour le prélèvement à la ferme et les saillies naturelles car cela peut déstabiliser l'état sanitaire du troupeau et cela limite le progrès génétique.

Il est donc recommandé de **se fournir en verrat** (futur reproducteur ou futur verrat souffleur) **auprès d'un élevage adhérent à un OSP agréé** (Organisme de Sélection Porcine) et en adoptant les mêmes pratiques que pour les cochettes lors du renouvellement du troupeau :

- Verrat provenant du **même élevage multiplicateur que les cochettes** si possible.
- **Passage en quarantaine** avant l'introduction dans le cheptel.

Hygiène lors des inséminations artificielles

Lors des IA, l'éleveur et le personnel d'élevage doivent suivre des mesures d'hygiène strictes en appliquant le protocole suivant :

- **Se laver les mains** à l'eau et au savon ou porter des gants jetables.
- Préparer le matériel d'insémination sur un **chariot ou une servante propre**.
- **Laver les vulves avant l'insémination** avec des produits non spermicides (lingettes désinfectantes, papier jetable, brosse douce avec eau tiède et désinfectant non spermicide dilué). Le lavage des vulves permet de limiter les risques d'infections uro-génitales.
- **Essuyer et sécher les vulves** à l'aide d'un papier jetable à changer entre chaque truie.
- Pour la pose de la sonde d'insémination, il est possible d'utiliser un **lubrifiant non spermicide** pour éviter les lésions. Il est aussi recommandé de garder l'emballage plastique de la sonde jusqu'au dernier moment lors de la mise en place, pour ne pas contaminer le cathéter et pour éviter une contamination par les déjections au cas où la truie se couche pendant la pose de la sonde.
- Utiliser **une sonde d'insémination et un raccord de sonde par truie**.
- En cas d'insémination intra-utérine (cochettes, primipares), il ne faut pas forcer le passage pour éviter les saignements.
- En cas d'écoulements à l'insémination (écoulement vaginaux abondants, purulents et odorants), il faut consulter son vétérinaire et veiller à ne pas contaminer les autres truies. **Les truies à écoulement seront inséminées en dernier** et en se lavant une nouvelle fois les mains ou en portant de nouveaux gants.



Matériel rangé sur un chariot



Lavage des vulves



Lubrifiant non spermicide



Emballage conservé jusqu'au dernier moment